Détournement des codes postaux.

Une pratique du hip-hop pour revendiquer son appartenance à un lieu.

Par Patrick Rérat

Cet article est une réaction à la Photo du mois de mars 2006.



Dans un papier publié récemment par EspacesTemps.*net*, Eduardo Camacho-Hübner analyse un graffiti — « 1020=13015 » — apposé sur un mur à l'entrée de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. L'auteur décrypte le message qui se dissimule derrière ce hiéroglyphe contemporain. Il s'agit de deux codes postaux, le premier renvoyant à Renens (commune de l'agglomération lausannoise) et le second aux quartiers Nord de Marseille.

Si nous souscrivons à cette interprétation, nous souhaiterions toutefois y apporter deux compléments : ce graffiti est le révélateur, d'une part, de l'existence de réseaux qui se sont tissés depuis près de deux décennies entre les scènes hip-hop de la région lausannoise et de Marseille et, d'autre part, d'un phénomène plus général que l'on peut observer dans le hip-hop : la revendication d'appartenance à un lieu, à un quartier, à une ville, que certains rappeurs expriment notamment avec l'utilisation des codes postaux.

Le mouvement hip-hop — dont les différentes composantes sont le rap, la break-dance, le graffiti et le tag — est né dans les années 1970 dans le Bronx new-yorkais. Il s'est ensuite diffusé à l'échelle du globe pour être adopté, puis adapté, dans un grand nombre de pays. Exprimée en termes de réseaux, cette diffusion a suivi plusieurs canaux (médias destinés à la jeunesse, tournées de groupes américains, séjours aux États-Unis de certains précurseurs européens du mouvement hip-hop). De manière générale, les flux d'influence (que l'on peut mesurer par les ventes de disques, les concerts, la popularité et la reconnaissance des groupes, etc.) sont dirigés depuis les États-Unis vers le reste du monde (du « centre » vers les « périphéries »). Quasiment aucun contre-flux n'est observé. En revanche, on assiste à l'émergence d'autres réseaux, reliant les « périphéries » entre elles et créés au gré des affinités entre les différentes scènes hip-hop.

C'est le cas par exemple entre l'agglomération lausannoise et Marseille comme le révèle le graffiti « 1020=13015 ». Ces deux entités urbaines, viviers du hip-hop francophone, entretiennent depuis près de vingt ans des liens privilégiés que l'on doit notamment à leur groupe phare respectif : Sens Unik de Renens et Iam de Marseille. Par exemple, dans le premier album du groupe Sens Unik, paru en 1991 et intitulé « Le sixième sens », on pouvait entendre ces paroles :

« Et j'excelle dans ce mouvement éternel, universel et culturel
Préviens déjà ceux qui m'interpellent que la "guerre sainte du rap"
Déclenchée par Marseille sera suivie de près par Renens cité qui se réveille »

Les relations entre les scènes lausannoises et marseillaises se sont également cristallisées par l'intermédiaire de morceaux communs (des membres d'Iam ont été invités à deux reprises sur les albums de Sens Unik), de concerts ou encore avec la création d'une maison de production — le label Kobra — par un Marseillais habitant Lausanne et qui sort en 1998 une compilation réunissant des rappeurs des deux villes.

Notre deuxième remarque concerne la revendication d'appartenir à un lieu, à un quartier ou à une ville. Cette pratique est fréquente dans le hip-hop. Pour ne citer que quelques exemples, des groupes affichent leur origine en reprenant le code

de leur département (le « 9.3. » du groupe Ntm de la Seine-Saint-Denis), le nom de leur rue (le groupe Cypress Hill de Los Angeles) ou le numéro d'un ensemble d'immeubles (le groupe 113 de Vitri).

Dans ce contexte, l'utilisation du code postal est fréquente. En France, on peut mentionner le Ministère a.m.e.r. dont un des albums porte le titre de « 95200 » en référence au code postal de Sarcelles. Dans le hip-hop helvétique, cette pratique s'est largement répandue, si bien qu'elle en est quasiment devenue un tout-venant. Des groupes de rap arborent les noms de 18 Sang C (1800=Vevey), Cent40wesT (1400=Yverdon), 26e Escorte (2606=Corgémont), etc. Dans l'agglomération genevoise, le code « 12-12 » du quartier des Palettes est devenu un signe distinctif par rapport au « 12-17 » de Meyrin ou au « 12-19 » du Lignon.

Comment interpréter cette revendication d'appartenance de la part de jeunes fréquemment issus de l'immigration à des quartiers souvent dévalorisés et jugés en difficulté ? Dans le contexte helvétique, on peut parfois avancer l'explication du mimétisme avec d'autres groupes plus connus et considérés comme modèles. Mais de manière plus globale, des éléments de réponses peuvent se trouver dans les travaux d'Erving Goffman (2003). Ce sociologue parle de « stigmate » pour désigner toutes les marques socialement reconnues comme dévalorisantes et de « stigmatisation » pour qualifier l'opération par laquelle ces marques se trouvent associées à des individus ou à des groupes (Haegel, 2003). Goffman met en exergue les effets de cette stigmatisation sur la présentation de soi. Il existe en effet différentes manières de gérer le stigmate (intériorisation, neutralisation, dérision, repli, etc.). L'une d'entre elles paraît particulièrement pertinente pour expliquer le détournement des codes postaux : il s'agit de la revendication et de la surenchère. Le stigmate — c'est-à-dire l'image dévalorisante qui leur est imposée du fait de leur lieu de résidence ainsi que de leur origine sociale et/ou ethnique — est alors pris comme emblème par certains rappeurs et affiché clairement dans le nom de leur groupe, dans le titre de leurs chansons ou dans leurs paroles.

Face à cette stigmatisation, ces rappeurs réagissent en revendiquant leur appartenance à un quartier, à une commune. Le sentiment de fierté — parfois

exacerbé — qui en découle peut être interprété comme une stratégie de retournement des stigmates. Il s'agit également d'un signe de distinction. Cette distinction suit une double logique : par rapport aux quartiers plus favorisés (qui sont considérés comme ceux qui les « stigmatisent ») mais aussi par rapport aux autres quartiers présentant les mêmes caractéristiques sociales.

Photo : Par quatre chiffres apposés au verso de panneaux publicitaires, ce graffeur revendique et affiche son appartenance à Renens dont 1020 représente le code postal. © Eduardo Camacho-Hübner.

Résumé

Dans un papier publié récemment par EspacesTemps.net, Eduardo Camacho-Hübner analyse un graffiti — « 1020=13015 » — apposé sur un mur à l'entrée de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. L'auteur décrypte le message qui se dissimule derrière ce hiéroglyphe contemporain. Il s'agit de deux codes postaux, le premier renvoyant à Renens (commune de l'agglomération lausannoise) ...

Bibliographie

Erwing Goffman, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2003 [traduction de la version originale parue en 1963].

Florence Haegel, « Stigmate » *in* : Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace de sociétés*, Paris, Belin, 2003.